

Saint-Viance

Votre magazine municipal d'informations **Mag**

Semestriel/juillet 2021



L'aire de loisirs et de sport intergénérationnelle
ouverte au public !



L'actualité de votre commune
www.saintviance.fr

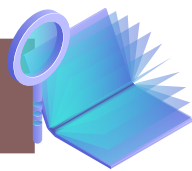


Saint-Viance Ma Commune

Sommaire

Infos pratiques	2	Zoom sur	12
Edito du Maire	3	Economie	13
Le dossier	4	C'est nouveau	14
Hommage	5	Culture	16
Saint-Viance bouge	7	Associations	17
Budget communal	8	Intercommunalité	18
		Le carnet	19

Infos pratiques



MAIRIE

1, rue du Pontel
19240 SAINT-VIANCE
Tél. 05 55 85 01 82
mairie@saintviance.fr
www.saintviance.fr
Mardi, mercredi, jeudi, vendredi
de 9h à 12h30 et de 14h à 17h30
Lundi, samedi de 9h à 12h30

SERVICES MUNICIPAUX

Agence postale communale

1, rue du Pontel
19240 SAINT-VIANCE
Du mardi au vendredi de 9h à 12h
et de 14h à 17h
Lundi et samedi de 9h à 12h

Garderie

13, rue du Pontel
19240 SAINT-VIANCE
Tél. 05 55 85 81 07

École communale

Karine BLONDEL : directrice
13, rue du Pontel
19240 ST-VIANCE
Tél. 05 55 85 05 25

Médiathèque

6, place de l'Église
19240 SAINT-VIANCE
Tél. 05 55 17 09 87
Mercredi de 10h à 12h et de 14h30 à 18h
Vendredi de 16h à 19h
Samedi de 10h à 12h30 et de 14h30 à 17h

PERMANENCES EN MAIRIE

Assistante sociale

Sophie Neyrat
Sur RDV de 9h à 12h les 2^e et 4^e mardis
de chaque mois
Tél. 05 55 93 79 20

Mission locale

Sur RDV le dernier lundi du mois
Tél. 05 55 17 73 00

Conciliateurs de justice

Bernard MALES
Exclusivement sur RDV le 2^e lundi de
chaque mois de 14h à 18h30 (sauf pendant
les périodes de vacances scolaires)
Tél. 06 12 13 18 30

Gilbert SANCHEZ

Exclusivement sur RDV le 3^e jeudi de
chaque mois de 14h à 18h30
Tél. 06 86 42 14 01

SIRTOM - Région de Brive

CS11019 - Av. du 4 Juillet 1776
19315 BRIVE CEDEX
N° vert : 0800 204 054

SERVICES DE SANTÉ

Infirmiers

Manuela RODRIGUES
Charlotte LATREILLE-FOURNET
Julien FARFART
10, rue de l'Ancien Port
19240 SAINT-VIANCE
Tél. 05 55 85 62 23

Masseurs Kinésithérapeutes

Jean COSTE
Nadège MONTEIL-FAURE
Sylvain NUPTIA
Anaïs CAUMON
Lara VAN KIPSHAGEN
2, place du commerce
19240 SAINT-VIANCE
Tél. 05 55 84 76 78

Ostéopathe

Julie CUBERTAFOND
24, rue du Pontel
19240 SAINT-VIANCE
Tél. 06 15 30 88 66

CENTRE DE LOISIRS ASSOCIATIF

Place du commerce
19240 SAINT-VIANCE
Tél. 05 55 84 42 30

PAROISSE

Maison Paroissiale
6, rue de l'Ancien Temple
19 130 OBJAT
Tél. 05 55 25 08 82

NUMÉROS D'URGENCE

Pompiers : 18
Gendarmerie : 17 ou 05 55 84 90 17
SAMU : 15
GDF : 0 810 43 30 15
EDF : 0 810 33 30 19
SAUR : 05 81 91 35 05
Enfance en danger : 119 (appel gratuit)
SOS Violences conjugales : 05 55 88 20 02

Saint-Viance Mag' - Journal semestriel municipal d'informations de Saint-Viance - Juillet 2021

Directeur de la publication : Pierre CHARPENET - Conception/rédaction : Martine VIER et Bernard CONTINSOUZAS Mairie de Saint-Viance - Isabelle DERICHE Com'ID - Création graphique : lacraieaseb - Impression : les imprimeurs corrèziens - Crédits photos : Martine VIER Mairie de Saint-Viance - Com'ID - MAAD Architectes - Pays d'art et d'histoire - Tirage : 960 exemplaires

Si vous ne recevez pas ce bulletin, merci de vous adresser à la Mairie de Saint-Viance au 05 55 85 01 82 ou à mairie@saintviance.fr



Chères Saint-Viançoises, Chers Saint-Viançois,

Chères Saint-Viançoises, Chers Saint-Viançois,

C'est toujours avec plaisir et émotion que je m'adresse à vous pour le Mot du Maire de ce début de mandature.

C'est une responsabilité lourde mais exaltante, je l'ai voulue et je ferai tout mon possible pour l'assurer au mieux.

J'ai souhaité que ce bulletin municipal soit dédié à notre ancien Maire, Monsieur Robert LOURADOUR, qui comme vous le savez, nous a quitté récemment.

Le contexte sanitaire de cette année restera gravé dans les souvenirs de chacun.

Tout le monde est impacté par cette crise mais j'ai une pensée particulière pour tous les acteurs de la vie communale : les chefs d'entreprise, les commerçants, les artisans, les professionnels de santé, le personnel communal, les responsables d'associations, etc., qui s'adaptent aux déclarations du gouvernement en attendant des jours meilleurs.

Néanmoins, espérons que la situation sanitaire revienne à la normale cet été et que tous nos projets présentés au fil de ces pages pourront se réaliser et aboutir pour le bonheur et la grande satisfaction de tous.

En attendant, continuez à prendre soin de vous et des proches qui vous entourent. Portez votre masque et respectez les gestes barrières.

Merci de votre confiance et à très vite de vous rencontrer.

Pierre CHARPENET
Maire de Saint-Viance



Cérémonie commémorative de la Victoire du 8 mai 1945



Commémoration de l'armistice du 11 novembre 1918

Le Conseil Municipal

Le Maire

Pierre CHARPENET

Les Adjoints au Maire

Huguette WOZNY
Bernard CONTINSOUZAS
Martine VIER
Philippe FAURIE
Sonia PINET

Les Conseillers Municipaux Délégués

Christophe DELMAS
Joël VANNIEUWENHOVE

Les Conseillers Municipaux

Marine LAPEYRE
Daniel RAFFAILLAC
Patricia VIDAL
Jérôme HEREIL
Elodie ALVES
Cédric POGNOT
Joseph PEIS

Les Conseillers Municipaux de l'opposition

Michel OLIVIER
Bernard CHARBONNEL
Sandrine GALOPIN
Chantal BREUIL





L'aire de loisirs et de sport intergénérationnelle est ouverte au public

Initié par l'ancienne Municipalité de Robert LOURADOUR, ce projet a été réalisé et mené à son terme par l'équipe de Pierre CHARPENET.

Ouverte depuis quelques semaines, cette aire de jeux, très fréquentée, fait le bonheur des petits et des grands.



L'aire de jeux pour les enfants



Le parcours santé



L'espace pique-nique

Avec ses différents espaces de jeux pour enfants, ses appareils de musculation, son parcours de santé long de 800 mètres et son aire de pique-nique, cette nouvelle zone, dédiée aux loisirs et aux sports connaît un véritable succès et répond à l'attente de nos administrés.

Cette aire est appelée à évoluer au fil du temps avec des équipements complémentaires (parcs à vélos, poubelles à tri sélectif, ...).



Des idées, suggestions ou remarques : l'équipe municipale reste à votre écoute à l'adresse mail de la Mairie (mairie@saintviance.fr).



Hommage

Hommage à Robert LOURADOUR Ancien Maire de Saint-Viance

Robert LOURADOUR, ancien Maire de Saint-Viance, nous a quitté brutalement le mardi 6 avril 2021, à l'âge de 76 ans.

Natif de Dampniat, chef d'entreprise et père de famille, **Robert LOURADOUR** s'est investi dans sa commune d'adoption en tant qu'élus pendant 37 ans. Conseiller municipal de 1983 à 1989, il assure les fonctions de Maire jusqu'en 2008 durant 3 mandats consécutifs. Elu de l'opposition de 2009 à 2014, il est ensuite réélu à la tête de la Mairie jusqu'en 2020, puis prend sa retraite politique en passant la main à son adjoint Pierre CHARPENET.

Robert LOURADOUR a impulsé la modernisation de la commune tout en préservant son authenticité et son art de vivre. Maire volontaire, sincère et bienveillant, au service

de ses administrés, il a conduit de nombreux projets parmi lesquels la création de la zone d'activités de la Nau et de son extension, la construction de la médiathèque, la création de la maison de santé, l'aménagement de la RD148 et du centre-bourg ou encore la rénovation de la Mairie.

En 2001, **Robert LOURADOUR** fait partie des 15 Maires à l'origine de la création de la Communauté d'Agglomération du Bassin de Brive où il y siègera notamment en tant que Vice-président en charge des transports.

Passionné par le rugby et fervent supporter du CAB, il sera également capitaine de l'équipe de foot de Saint-Viance dans les années 70.

A travers ces quelques photos, les élus et le personnel communal d'hier et d'aujourd'hui tiennent à lui rendre un vibrant hommage en lui exprimant la reconnaissance de tous les habitants pour son engagement au service de la commune.

Nos affectueuses pensées vont en direction de son épouse Jacqueline, ses enfants Eric et Bruno ainsi que toute sa famille.



Rénovation de la Mairie



Création de la maison de santé



Construction de la médiathèque



PLOMBERIE - CHAUFFAGE - CLIMATISATION
TRAVAUX IMMOBILIERS - DÉPANNAGE & ENTRETIEN

1 rue des Gravières - 19240 SAINT-VIANCE

06.61.63.77.44

sanichauffservices@gmail.com

SIRET 848 148 102 00017

Taxi MEYJONADE Agnès

12 Rue de la Mijale 5 Av. Jean Lascaux
19240 ST VIANCE 19130 OBJAT

06.81.42.43.94

05.55.25.06.42



TRAITEMENT DE L'AIR, DE L'EAU ET DES SURFACES

FABRICATION FRANÇAISE

UVGERMI

ULTRAVIOLETS DE HAUTE TECHNOLOGIE

www.uvgermi.fr

ZAC de la Nau, 19240 St-Viance • 05 55 88 18 88 • contact@uvgermi.fr



BOUCHERIE
CHARCUTERIE
TRAITEUR
RESTAURATION
EPICERIE
JARDINERIE

19310 SAINT-ROBERT
05 55 25 11 07

19130 SAINT-AULAIRE
05 55 25 00 58

Site / e-commerce: www.boucherielacheze.com

*Les
Volailles du Rieux*
Frais et conserves artisanales
à la ferme

Aux Galibes - 19240 SAINT-VIANCE
06 86 14 92 98



BOUCHERIE CHEVALINE
Aux 3 Galops

19240 St-VIANCE
06.72.81.92.14

CHARCUTERIE

À votre service sur votre marché

Mardi
Meysac et Brive
Mercredi
St-Céré, Pompadour
Jeudi
Terrasson
Vendredi
Bouillac, St-Yrieix
Samedi
Brive et Tulle
Dimanche
Objat

La rose corrézienne

EARL du parc

FAURIE
Philippe

Rue du castel La grange
19240 Saint Viance

BEAUFRERE
Pascaline

Tel : 06.88.73.80.48



TRAVAUX PUBLICS ET PRIVÉS
Terrassement - Voirie - Assainissement
Enrobés chauds et froids

RUE JEAN DALLEY - 19100 BRIVE
05.55.86.90.17
brive@eurovia.com

SARL **TOSCANO**
Victor & Associés

Peinture - Décoration - Revêtement de sol
Plafonds tendus

19, route de la Bastide - 19240 Saint Viance
05 55 86 04 38 - 06 11 91 82 76



Projection du projet fini

Le projet de la Salle polyvalente est lancé !

Tant attendue par les habitants de la Commune, la rénovation de la Salle polyvalente est désormais en phase de concrétisation et les premiers travaux sont programmés à partir de mi-octobre prochain, dès l'obtention du permis de construire, actuellement en cours d'instruction.

Ce projet s'inscrit dans la continuité des travaux de restructuration et de mise en accessibilité de la Mairie, achevés en décembre 2019.

La nouvelle équipe municipale, ayant ciblé cette opération comme l'une des priorités de son mandat, a tenu à repenser l'intégralité du projet initial de cette Salle polyvalente :

- en l'ouvrant sur le parc qui sera aménagé,
- en augmentant sa capacité d'accueil,
- en apportant des équipements nouveaux et adaptés,
- en veillant à l'aspect esthétique, thermique, à l'acoustique,
- et en lui redonnant sa vocation événementielle, cérémoniale, festive et culturelle, excluant toute utilisation à destination sportive.

Cette rénovation de la Salle polyvalente sera accompagnée de la création d'une salle multi-activités dans l'ancienne grange attenante, donnant à la fois sur la cour de la Mairie et sur le parc.

D'une surface de 95 m², cet espace pourra être utilisé indépendamment ou avec la Salle polyvalente et destiné à des manifestations de particuliers (fêtes familiales, anniversaires...) de taille restreinte, à des sessions de formation de personnel, de réunions professionnelles, à des associations culturelles ou autres (Club des aînés, Saint-Viance loisirs...).

Pour mener à bien l'ensemble de ces réalisations, diverses démarches de financement ont été effectuées notamment auprès de l'Etat, du Département, en complément d'un apport en fonds propres et d'un emprunt.

Un point sur l'état d'avancement de ces travaux sera régulièrement effectué par l'équipe municipale et la réouverture de la Salle polyvalente entièrement rénovée devrait être fixée au printemps 2023.



Budget communal

Un budget ambitieux et réaliste

Le compte administratif reprend toutes les recettes et dépenses sur chaque section (Fonctionnement et Investissement) de l'année écoulée. Il a été approuvé lors de la séance du Conseil Municipal du 24 février 2021.

FONCTIONNEMENT

DOTATION ET PARTICIPATION
269 530,42 €

IMPÔTS ET TAXES
1 041 933,97 €

RECETTES DIVERSES
196 310,34 €



INVESTISSEMENT

SUBVENTIONS REÇUES
269 941,00 €

EMPRUNT
0 €

TAXE D'AMÉNAGEMENT
57 553,40 €

FONDS DE COMPENSATION TVA
89 991,82 €

LOYERS
9 666,96 €

EXCÉDENT DE
FONCTIONNEMENT CAPITALISÉ
329 575,24 €

AMORTISSEMENT
199,63 €

FONCTIONNEMENT

1 116 265,18 €

Charges à caractère général.....25 %
Charges financières 1,25 %
Charges du personnel60 %
Charges gestion courante13 %
Autres 0,75 %



INVESTISSEMENT

657 189,26 €

Remboursement d'emprunt
..... 100 686,02 €

Participation financière réfection toiture
centre de secours Allassac4 103,06 €

Autres5 193, 38 €

Principales opérations d'investissement
..... 547 206, 80 €

- Aire de loisirs et de sport intergénérationnelle
- Acquisition restaurant « Chez Nini »
- Travaux voirie
- Procédure de reprise du cimetière
- Ecole numérique
- Agrandissement Mairie
- Réfection bâtiments communaux
- Colombarium

0% de hausse du taux d'imposition

Subventions aux Associations (inchangées)

69 953,40 €

Dépenses liées à la Covid

(achats de masques, gel hydro-alcoolique, produits virucides)

12 451,00 €

Taux d'endettement par habitant

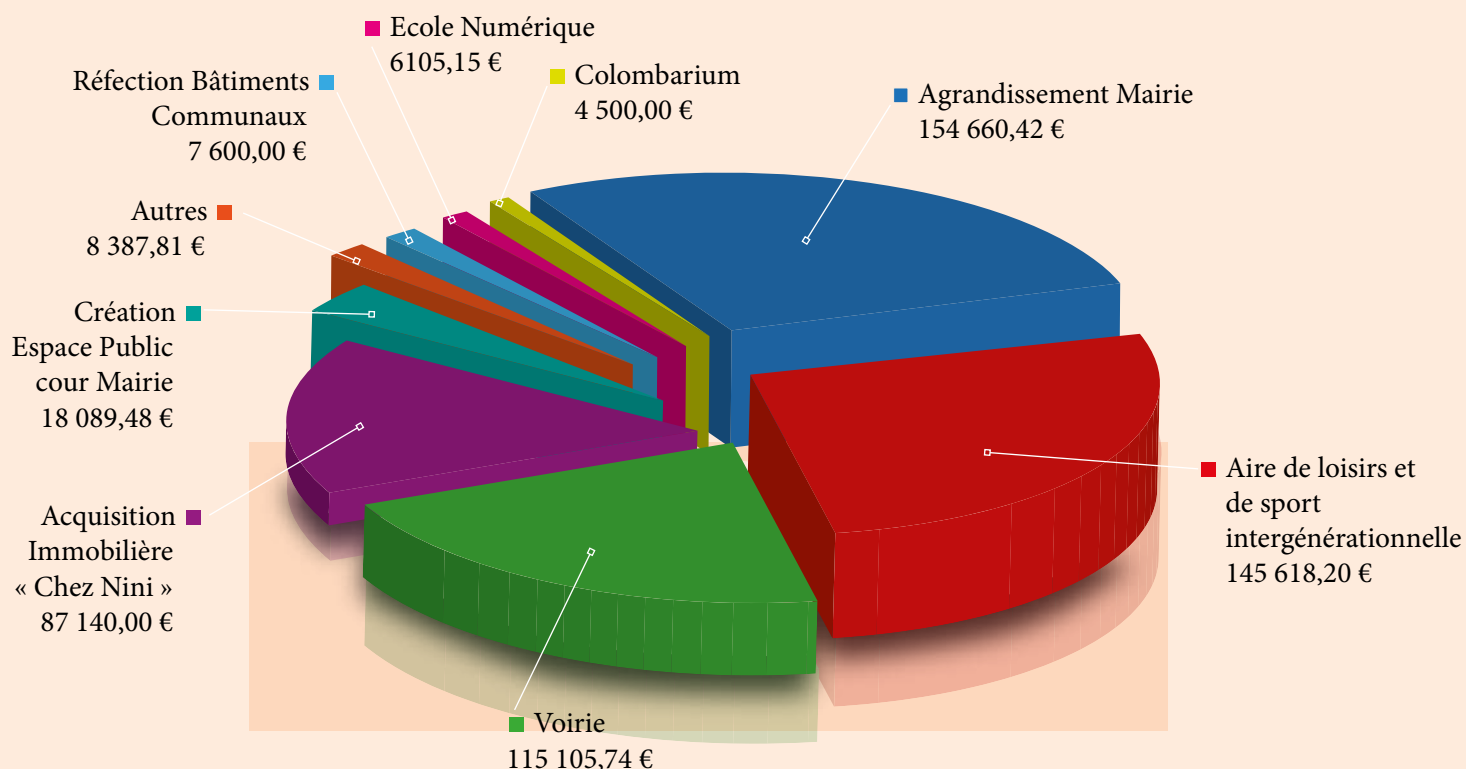
330,00 €/habitant

Contre : **605 €/habitant** pour le Département

..... **515 €/habitant** pour la Région

..... **583 €/habitant** au niveau National

Principaux investissements en 2020



MECANIQUE-AUTO Père & Fils
FOUQUART J.Y.
 05 55 85 83 83 05 700 21 26 21 95
ST VIANCE



*L'institut
 Delphine
 Saint-Viance*
*Plusieurs L'après-midi
 C'est un moment qui vous rendra libre... 15h à 18h, vous êtes
 libérés de 18h à 19h
 Tél. 07.81.21.33.36*

Intermarché 
OBJAT
 OUVERT 7J/7
 LUNDI AU SAMEDI 8H30/19H30
 DIMANCHE 8H30/12H30 TEL 05 55 84 16 84
 LE BISTROT DU MARCHÉ
 RESTAURATION RAPIDE
 OUVERT DU LUNDI AU SAMEDI DE 8H30 A 18H00 (TEL 05 55 84 16 26)



LA BOHÈME
 prêt à porter et accessoires
 Van der Linden Harmonie
 www.facebook.com/scarpa.laboheme
 25 Avenue Jean Lascaux
 19130 Objat
 05 55 17 86 57



0555178456
SEMA CORDONNERIE
 Atelier : réparation, création, clés

Allassac contrôle technique

 05 55 24 36 29
 Z.A. les Rivières
 19240 ALLASSAC
 Tél: 05 55 24 36 29
 E-mail: allassac.ct@orange.fr

**seve
 PAYSAGE**
 CRÉATEUR DE JARDINS
 28 route de Brive, Zone de la Nau
 19240 SAINT VIANCE
 05 55 93 60 71
 contact@sevepaysage.com



**Artisan
 Carreleur**
lanceiras Paulo
 Les theyres
 86 route de Varetz
 19240 SAINT VIANCE
 0555237001 / 0611832844
 paulolanceiras@hotmail.fr

Boulangerie Pâtisserie
Denaes
 Pain cuit à l'ancienne
 3 place de la Liberté • 19240 ALLASSAC • 05 55 84 91 15



**S.A.R.L. A L'EAU
 PLOMBERIE**
 Entreprise Large Sanitaire - Chauffage
 Christophe Neuf, rénovation, dépannage
 énergie nouvelle
 Zone Artisanale LA RIVIERE
 19240 ALLASSAC
 Tél 06.24.80.28.16/ 05.55 87.10.65



HORTICULTEUR
**les Fleurs
 de la Grange**
 Rosiers
 Plantes à massifs
 Chrysanthèmes
 La Grange
 19240 SAINT-VIANCE
 www.fleursdelagrang.com
 Tél. 05 55 84 28 50



**S.A.R.L. AU COIN
 DU FEU**
 Vente et installation de
 poêles et chaudières à
 bois bûche et granulés
 Monsieur LARGE
 Christophe
 Z. A. les rivières
 19240 ALLASSAC
 Tél: 0628975538 / 0624802816
 www.aucoindufeu19.com



BUDGET PRIMITIF 2021

Le Budget primitif a été adopté lors de la séance du Conseil Municipal en date du 13 avril 2021, dans le souci de maintenir l'équilibre des dépenses de fonctionnement et d'endettement de la Commune.



Section de
fonctionnement
1 686 901,60 €



Section
d'investissement
1 517 496,73 €



Budget
total
3 204 398,33 €

Principaux Investissements

• Restructuration de la salle polyvalente.....1 ^{ère} tranche	329 102,00 €
• Aménagement de la structure « associations »	150 000,00 €
• Aménagement logement « Chez Nini »1 ^{ère} tranche	42 000,00 €
• Aménagement restaurant « Chez Nini »1 ^{ère} tranche	80 000,00 €
• Réfection divers bâtiments communaux	35 000,00 €
• Voirie 2021	159 000,00 €
• Aménagement du terrain de pétanque.....	18 000,00 €
• Etude PAB - plan d'aménagement du Bourg	25 000,00 €
• Elaboration et conception du PLU - plan d'aménagement d'urbanisme	10 000,00 €
• Etude de la restructuration école	10 000,00 €

Maintien des subventions aux associations

0% de hausse du taux d'imposition

Programme d'entretien 2021 de la voirie communale

- VC 6 - Route de la Grange - Le croisement, puis du chemin au virage après le lotissement
- Impasse des Sources - De la VC 4 à la fin de l'impasse
- VC 20 - Route de la Mijale - De la RD 170^e1 à la rue du Rocher
- VC 19 - Impasse des Trinquilles - Le croisement et la fin de l'impasse sur 120 mètres
- VC 21 - Route des Galibes - 2 portions
- CR au Poirier - De la VC2 à l'accès de la dernière maison
- Route du pic de l'Artige- Purge croisement
- CR21 - Impasse - De la VC7 au compteur EDF
- VC2 - Rue des Jargasses - Problème caniveau
- VC 33 - Route des Pouyges - Reprise des blocs de béton
- CR 34 - Rue des gravières - De la VC 9 à la VC 14
- VC 14 - La Bastide - Du virage au virage
- CR 50 - Chemin de la Vézère - De la RD5^e1 à la fin de la partie revêtue
- VC 11 - Route de Prach - De la VC 10 sur 50 mètre
- GROSSES RÉPARATIONS
- RECHERCHES DE RÉSEAUX

CR = Chemin Rural • VC = Voie Communale • RD = Route Départementale



**Début
des travaux
mi-mai**



Acquis en juin 2020 en fin de mandat de l'équipe de Robert LOURADOUR, le bien immobilier « Chez Nini » va reprendre vie lors des prochains mois.

La Municipalité de Pierre CHARPENET a décidé de procéder à la réhabilitation du restaurant situé en Centre bourg et fermé depuis plusieurs années ainsi que le logement à l'étage.

Après une étude favorable d'implantation de ce type d'activités menée par la Chambre de Commerce et d'Industrie de la Corrèze, mission a été confiée à Corrèze Ingenierie de procéder à une estimation prévisionnelle de ce projet.

Des démarches ont déjà été entreprises pour l'obtention de subventions indispensables au montage financier du dossier de travaux à réaliser et à ce jour un appel à candidatures de bureaux d'études est en phase de préparation.

Un point à date sur l'état d'avancement du dossier sera effectué au cours des prochains mois.



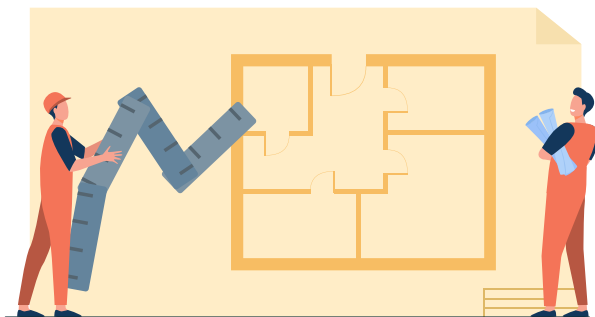
Rappel de quelques règles d'urbanisme

La déclaration attestant l'achèvement et la conformité des travaux (DAACT) est un document qui permet d'attester auprès de la Mairie l'achèvement des travaux et leur conformité par rapport à l'autorisation d'urbanisme accordée. Elle doit être déposée à la Mairie lorsque la totalité des travaux est réalisée.

Cette déclaration est obligatoire pour les travaux ayant fait l'objet d'un permis de construire, d'un permis d'aménager ou d'une déclaration préalable.

Elle doit préciser si l'achèvement concerne :

- la totalité des travaux
- ou une tranche des travaux.



Il a été constaté que certaines constructions ou réhabilitations de biens immobiliers, désormais habitées depuis de très nombreux mois, n'étaient toujours pas en conformité avec les permis déposés et acceptés.

Aussi, demande est faite que toutes régularisations (crépis, peintures façades, palissades, murets...) soient effectuées dans les meilleurs délais.

Plan local d'urbanisme (PLU)

Pour une parfaite information des administrés Saint-Viançois, il convient de rappeler que la Commune avait élaboré un premier PLU, approuvé par délibération du Conseil municipal du 11 février 2008 et annulé par décision de la Cour Administrative d'Appel de Bordeaux le 2 février 2010.

Depuis cette date, la Commune est soumise au règlement national d'urbanisme.

Compte tenu de sa proximité immédiate avec la ville de Brive, la Commune de Saint-Viance subit une pression foncière de plus en plus conséquente.

Aussi, afin de favoriser le renouvellement urbain, tout en préservant la qualité architecturale, la qualité de l'environnement agricole et naturel, Saint-Viance se doit de définir ses orientations en matière d'urbanisme, d'aménagement, d'équipement, de développement durable et d'organiser harmonieusement l'avenir de son espace communal.

Par délibération du Conseil municipal en date du 23 novembre 2020, décision a été prise à l'unanimité de prescrire l'élaboration d'un PLU, d'effectuer toutes notifications aux personnes publiques et associées, ainsi que toutes publications légales nécessaires.

A ce jour, le règlement de consultation et le cahier des clauses particulières ont été finalisés, soumis à l'approbation des collectivités compétentes puis mis en ligne dans le cadre de la procédure de consultation des bureaux d'études. La phase diagnostic-état des lieux devrait intervenir en fin d'année, l'objectif étant de finaliser la procédure à l'horizon 2023.

Vival, votre nouvelle superette à Saint-Viance

Depuis le mois d'avril, Solène LAMARCHE a ouvert une épicerie de proximité sous l'enseigne Vival située au cœur du bourg. Elle est tombée sous le charme des vieilles pierres de Saint-Viance et a saisi cette opportunité professionnelle afin de se rapprocher de sa famille.

Dans sa supérette, vous pouvez réaliser toutes vos emplettes du quotidien ou tout simplement faire une pause dans l'espace détente avec une boisson chaude ou fraîche, des viennoiseries ou des glaces durant l'été.

Vous trouvez dans les rayons les produits de la marque Casino (épicerie, fruits et légumes, produits frais, surgelés, produits d'hygiène, boissons), dépôt de pain de la boulangerie Salesse, fleurs et plantes aromatiques, produits piscine, gaz, journal La Montagne et un choix varié de produits locaux : bières de la Brasserie Fonseca, charcuterie Mazière, boucheries Maison Bach et Mas du puy, La laiterie de Lilly, fromagerie Varsoise, le Cabri des Vergnes, Les volailles du Rieux, Côteaux de la Vézère. D'autres produits viendront au fil des mois compléter l'offre.



Economie

Du mardi au samedi : 8h - 13h / 16h - 20h

Dimanche de 8h - 13h / 16h - 20h

Programme de fidélité - remise de 5% sur vos achats, créditée sur la carte de fidélité
Commandes en magasin ou par téléphone

Vival - 1 place du Commerce - Saint-Viance
Tél. : 05 55 85 16 77

L'Auberge, votre nouvel Hôtel Restaurant

Venez découvrir près de chez vous l'Hôtel-Restaurant L'Auberge situé à l'entrée de Saint-Viance, qui a ouvert ses portes le 21 juin. Les nouveaux propriétaires, Olivier et Laurent, sont tombés sous le charme de cette vieille bâtisse qu'ils ont entièrement rénovée dans un style contemporain, moderne et élégant.

Le restaurant propose 2 espaces baptisés en hommage aux anciens propriétaires, la salle « René » de 40 couverts et la salle « Irène » réservée aux petits-déjeuners et aux repas de groupe, une terrasse lounge avec fauteuils et mange-debout et une grande terrasse extérieure. Tous ces espaces sont privatisables et modulables.

L'Auberge propose une carte traditionnelle, élaborée avec des produits frais de saison accompagnée de vins de récoltants. La cuisine soignée, simple et goûteuse met à l'honneur les produits locaux de notre région issus des circuits courts.

A l'étage, l'hôtel propose 6 chambres lumineuses, chacune équipée d'un lit 160/180, téléviseur, coffre-fort, mini-bar, d'une machine expresso, de sanitaire avec douche à l'italienne, sèche-cheveux et produits d'accueil. Un espace bien-être privatisé avec spa et sauna est réservé aux clients.



Menu du marché le midi en semaine - Soirée étape
Espace entièrement climatisé et sous télésurveillance
Wifi - Parking gratuit

Informations et réservations

L'Auberge - 25 rue du Pontel - Saint-Viance
Tél : 05 55 85 15 53
www.aubergesaintviance.eatbu.com
aubergesaintviance@gmail.com



L'Annexe Mamert au bar d'été



Située au 12 place de l'église à Saint-Viance, au bord de la Vézère, vous êtes accueillis à l'Annexe Mamert par notre équipe dynamique jusqu'au 15 septembre 2021 pour passer d'agréables moments en toute convivialité.

Nous vous accueillons du mardi au dimanche de 10h à 23h pour déguster

nos différentes salades estivales ainsi que nos grillades. Vous pouvez également retrouver nos desserts et nos bières locales. Seul ou en groupe, n'hésitez pas à nous contacter :

Yoan au **06 25 62 17 67**

Mathieu au **06 40 15 09 17**

A très vite !

Les dernières nouvelles de l'école

Ce début d'année a encore été très marqué par la crise sanitaire. Mais les enfants ont très bien joué le jeu en gardant le masque lors de la classe, la récréation et même à la cantine, en respectant toutes les consignes (respect des distanciations sociales, lavages de mains etc...) ainsi que le non brassage d'élèves dans la cour.

Bravo les enfants ! et merci à nos agents pour leur implication et leur professionnalisme en ces temps de crise sanitaire.



Le permis piéton et le permis Internet remis aux élèves



Les élèves de CE2 ont passé leur permis piéton en présence de l'adjudant Thomas de la Gendarmerie d'Allasac qui est intervenu auprès des élèves de CE2 pour le passage du permis piéton et auprès des élèves de CM2 pour l'attribution du permis Internet.

Le permis piéton est une étape dans l'acquisition des savoirs aux dangers de la route. Il a pour vocation de responsabiliser les enfants sur leur propre sécurité afin qu'ils puissent devenir autonomes et responsables dans leurs déplacements piétons au sein de la circulation.

Le permis Internet sensibilise les enfants aux dangers de l'Internet et des réseaux sociaux, en leur apprenant les règles élémentaires de vigilance, de civilité et de responsabilité sur Internet.

A l'issue de ces formations, les élèves ont tous reçus leur diplôme.

Cadeau de la municipalité aux écoliers

La rentrée de l'école sera cette année le jeudi 2 septembre 2021. A cette occasion la Municipalité offrira une trousse d'écolier (stylo, crayon à papier, gomme, colle, taille-crayon...) à tous les enfants du CP au CM2. Et comme tous les ans, elle prendra également en charge l'achat des fournitures scolaires (cahiers, livres, fichiers, outils,...).

Bonnes vacances à tous et à la rentrée !

Projets école

- Projet percussion (CP au CM2)
- Projet théâtre (Classes de Mmes VAURY et MIRANDA)
- Projet poterie (Maternelle)
- Projet bilinguisme (Anglais toutes les classes)

Cimetière communal

La Commune de Saint-Viance a engagé une procédure de reprise des concessions à l'état d'abandon en 2017 qui est arrivée à terme. Le groupe ELABOR, mandaté par la Commune pour l'accompagner juridiquement dans cette démarche, a procédé aux travaux de reprise début juin. Un groupe de travail d'élus engage une réflexion sur l'organisation et l'entretien du cimetière.

Fuel, planning des commandes

La Mairie de Saint-Viance en partenariat avec le CCAS poursuit le dispositif de commandes groupées de fuel domestique afin de vous faire bénéficier d'une tarification plus avantageuse.

Pour profiter de ce service, vous devez passer commande à la Mairie selon le calendrier ci-joint, puis réceptionner le fuel à votre domicile et régler à la livraison.

Commande	Livraison
Sem. 30 août	Sem. 6 septembre
Sem. 22 novembre	Sem. 29 novembre



Des permanences de conciliateurs de justice en Mairie de Saint-Viance

C'est nouveau

Monsieur Bernard MALES et Monsieur Gilbert SANCHEZ, Conciliateurs de Justice assermentés et bénévoles tiennent des permanences en Mairie de Saint-Viance pour tous conflits concernant les :

- Relations entre bailleurs et locataires,
- Litiges de la consommation,
- Problèmes de copropriété,
- Litiges entre commerçants,
- Litiges entre personnes,
- Litiges et troubles de voisinage,
- Litiges relevant du droit rural,
- Litiges en matière prud'homale.

A noter que la conciliation ne concerne pas les litiges d'état civil, de droit de la famille (pensions alimentaires, résidence des enfants, etc.) ou tous les conflits avec l'administration.

Ces permanences se tiennent avec :

- Monsieur Bernard MALES :
le 2^{ème} lundi de chaque mois de 14h à 18h30 (sauf pendant les périodes de vacances scolaires), prendre impérativement rendez-vous au 06 12 13 18 30,
- Monsieur Gilbert SANCHEZ :
le 3^{ème} jeudi de chaque mois de 14h à 18h30, prendre impérativement rendez-vous au 06 86 42 14 01



Les Voisineurs, un dispositif pour lutter contre la solitude et l'isolement



La Mairie et le CCAS de Saint-Viance en partenariat avec Familles Rurales et l'Instance de Coordination de l'Autonomie ont mis en place le réseau des Voisineurs, afin de répondre à l'isolement et la solitude de nombreuses personnes à Saint-Viance.

Cette initiative solidaire totalement bénévole et gratuite vise à rendre visite au domicile des personnes isolées.

Le principe est simple : un « Voisineur » bénévole offre un peu de son temps à une personne « Visitée ». Le temps des rencontres prend la forme de visites au domicile de la personne Visitée. Le contenu de ces visites se déroule en fonction des goûts de chacun : discuter, lire le journal, jouer à un jeu de société, etc. Ces visites se déroulent dans un climat de confiance et de respect mutuel puisque la relation est basée sur l'écoute et l'échange.

La première visite chez la personne Visitée a lieu en présence de l'animatrice de l'Instance de Coordination de l'Autonomie afin de faire connaissance avec le Voisineur. Elle peut s'effectuer en présence de la famille.

Les Voisineurs suivent une formation initiale de neuf heures afin de leur apprendre les bons comportements à adopter et les limites à ne pas franchir.

Le Voisineur et la personne Visitée signent une charte de déontologie afin de formaliser les devoirs de chacun. Chaque Voisineur s'engage pour une durée d'un an renouvelable.

Vous souhaitez devenir un Voisineur ?

Vous souhaitez être visité par un Voisineur ?

Prendre contact avec :

CCAS de Saint-Viance - Tél : 05 55 85 01 82

Familles rurales - Tél : 05 55 26 86 49

Instance de Coordination de l'Autonomie - Tél : 05 55 85 73 79

La Tour de Pizz, changement de propriétaire



Pizzas, burgers, tacos, desserts en vente sur place
ou à emporter

Du mardi au vendredi de 18h à 22h

Samedi et dimanche de 11h à 14h et de 18h à 22h

Tél : 05 87 49 68 55

Un nouveau départ à la retraite



Après 29 années passées à la Commune de Saint-Viance, et sous diverses municipalités, Hervé BOUCHAUD, Agent de maîtrise principal au Service technique, vient d'achever son aventure professionnelle au sein de notre collectivité.

Le Maire, le Conseil municipal, ses collègues le remercient pour son investissement durant toutes ces années. Nous lui souhaitons une longue et paisible retraite.



Marie DESNOYER, un nouveau visage à la médiathèque

Béatrice TISSERAND nous a quitté le 31 mars 2021 pour un poste d'Archiviste en Creuse. Après tant d'années (7 ans) passées au sein de notre médiathèque, c'est avec un grand remerciement que nous l'avons laissée partir. Pendant des années elle a participé à de nombreux projets et expositions ainsi qu'à la création d'une bibliothèque en ligne.

Nous accueillons depuis le lundi 17 mai 2021 Marie DESNOYER au sein de notre Commune. Elle sera chargée d'accueillir le public, gérer les opérations de prêt et de retour, assister les usagers dans leur recherche, gérer la bibliothèque en ligne, gérer les différentes expositions, l'espace multimédia...

Dans le cadre du festival Coqueliconte, la médiathèque sera partenaire pour un spectacle qui se déroulera fin septembre début octobre.

Nous lui souhaitons de belles années au service de la Commune.

Saint-Viance : les élèves remontent le temps en 1900

Mardi 19 janvier et jeudi 21 janvier, trois classes de CP, CE1 et CE2 de notre école ont participé à un atelier du patrimoine animé par Thomas JACQUEMENT, médiateur culturel au Pays d'art et d'histoire Vézère Ardoise. Plus de 70 élèves ont pu appréhender la vie de la commune au temps passé, où il n'y avait ni eau courante, ni électricité et où les transports étaient bien moins rapides qu'aujourd'hui.

Au cours d'une visite dans le bourg, ils ont découvert le patrimoine bâti (école, puits, grange-étable, lavoir) et son usage dans la vie quotidienne de 1900. Ils ont également pu découvrir l'existence de commerces disparus grâce à des cartes postales anciennes. Le Pays d'art et d'histoire remercie Monsieur BAYLE et Monsieur BLANCHET pour leur aide à la construction de ces ateliers. Cette sortie s'est terminée par la réalisation d'une carte pop-up. Chaque élève a recréé le Saint-Viance d'autrefois à partir des cartes postales anciennes présentées pendant l'atelier.

Le Pays d'art et d'histoire propose pendant les périodes scolaires des ateliers du patrimoine gratuits pour les écoles des 47 communes du territoire.

Pays d'art et d'histoire Vézère Ardoise

Manoir des Tours

24, rue de la Grande Fontaine

19240 Allasac

05.55.84.95.66 - pah@vezereardoise.fr

www.vezereardoise.fr



La municipalité maintient son soutien aux associations saint-viançoises

Associations

En raison de la grave crise sanitaire liée au Covid 19, nos associations ont été contraintes de mettre un terme à toutes activités après seulement 2 mois de pratique au cours de la saison 2020-2021.

Malgré une réorganisation des espaces dédiés aux activités notamment sportives, afin de permettre à chaque entité de bénéficier de créneaux horaires pouvant lui convenir, et la mise en place de protocoles sanitaires stricts, tous entraînements, championnats, compétitions ou cours collectifs ont été stoppés depuis mi-octobre 2020.

Si depuis le 19 mai dernier, la reprise des activités est autorisée en salle pour les mineurs, mais sans contact et avec respect des

consignes liées au Covid 19, celle des membres majeurs n'a eu lieu qu'à compter du 9 juin, toujours sans contact jusqu'au 30 juin, et toujours avec l'application des règles sanitaires.

Pour encourager la reprise des activités et soutenir les actions envisagées par l'ensemble des associations de la Commune, l'équipe municipale a décidé de reconduire les mêmes montants de subventions que ceux accordés pour l'année précédente.

Toutes informations complémentaires seront communiquées par les services de la Mairie, en temps opportun

FLASH
sur une
asso !

Association Saint-Viance Loisirs

Les enfants de l'accueil de loisirs prennent soin de leur planète !



Les prochaines manifestations

- samedi 24 juillet : soirée karaoké sous la halle
- dimanche 15 août : vide grenier lors de la fête votive
- samedi 25 septembre : vide poussette à la salle polyvalente

Les enfants de l'accueil de loisirs « Le Monde des Loisirs » de l'association Saint-Viance Loisirs ont participé à la journée mondiale de la Terre. Cet événement annuel, qui a lieu le 22 avril, vise à démontrer le soutien à la protection de l'environnement. Munis de leurs gants et de leur pince à déchets prêtés gentiment par l'entreprise Sève Paysage de la commune, les enfants ont pu ramasser les déchets dans divers endroits (chemin des pêcheurs, parkings, abords de l'école) du bourg de la commune.

Durant la matinée, ils ont récolté 2 sacs poubelles de différents déchets (masques jetables, mégots de cigarette, chewing-gum, bouteilles en verre et en plastique, couches, canettes, papiers d'emballage, sacs plastiques, mouchoirs en papier, etc.). Les enfants ont ensuite participé à une sensibilisation sur la durée

de dégradation dans la nature des déchets trouvés durant la matinée : 500 ans pour les masques jetables, 4000 ans pour les bouteilles en verre, de 100 à 1000 ans pour les bouteilles en plastique, 500 ans pour les couches, 450 ans pour les sacs plastiques, 100 ans pour les canettes, 5 ans pour les chewing-gum et les papiers de bonbon, 1 à 2 ans pour les mégots de cigarette, 3 mois pour les mouchoirs en papier.

Un jeu ludique sur le tri sélectif des déchets a permis aux enfants d'identifier les déchets selon leur nature : plastique, carton, papier, verre, ordures ménagères, composteur, pharmacie, déchetterie et bornes (piles, bouchons, cartouches).

Le tri des déchets a un impact positif sur l'environnement. Alors trions ensemble !

À compter de la rentrée de septembre 2021, le transport des élèves sera assuré par la Communauté d'Agglomération du Bassin de Brive (CABB) à l'intérieur de son territoire, l'objectif étant d'harmoniser les règles et le fonctionnement des transports scolaires afin d'offrir à tous un service public identique.

Quels usagers pourront utiliser les services de transport public de la CABB ?

Ces services s'adresseront à trois profils d'usagers :

- L'élève demi-pensionnaire ou externe bénéficiera d'un aller/retour par jour scolaire,
- L'élève interne bénéficiera d'un aller le dimanche après-midi/lundi matin et d'un retour le vendredi après-midi, en période scolaire,
- D'autres usagers pourront également utiliser ces services avec un titre de transport valide.

Quelles sont les conditions d'inscription au « Pass scolaire » ?

Le **Pass scolaire** s'adresse à l'élève externe, demi-pensionnaire ou interne domicilié sur le territoire de la CABB, à plus de 1 km de son établissement scolaire. Il doit être scolarisé de la maternelle à la fin des études secondaires dans un établissement scolaire (école, collège, lycée). Lors de l'inscription, vous devrez accepter et respecter le Règlement Intérieur des Transports Scolaires ainsi que le Code de Bonne Conduite.

Comment emprunter le réseau de transport scolaire ?

L'élève devra être en possession d'un titre de transport. Il pourra soit :

- Acheter un abonnement annuel **PASS SCOLAIRE** directement à la CABB. Ce titre permettra à l'élève d'accéder au service de transport scolaire pour effectuer le trajet domicile établissement scolaire. Il pourra également utiliser les services de transport urbain **LIBEO** uniquement en période scolaire à raison d'un aller-retour par jour et sur des plages horaires spécifiques en semaine,
- Acheter un abonnement **PASS JEUNE** du réseau de transport urbain **LIBEO** à l'agence commerciale **INFOBUS**, place du 14 Juillet à Brive. Avec ce pass, l'élève pourra voyager à bord d'un service scolaire et à bord de tous les services urbains sans restriction.

Les inscriptions aux transports scolaires pour la rentrée 2021-2022 sont ouvertes jusqu'au 15 juillet.

Retrouvez toutes les informations sur la marche à suivre sur www.agglodebrive.fr

Pour toutes vos questions
transportscolaire@agglodebrive.fr ou 05 55 74 99 27
 Du lundi au vendredi : 8h30-12h et 13h45-17h30

Tarification « Pass Scolaire » 2021-2022

Tranche élève ayant droit	Quotient familial Impôt estimé	Tarif annuel Demi-Pensionnaire	Tarif annuel Interne
1	Inférieur à 450 €	30,00 €	25,00 €
2	Entre 451 € et 650 €	50,00 €	40,00 €
3	Entre 651 € et 870 €	80,00 €	65,00 €
4	A partir de 871 €	115,00 €	95,00 €
Non Ayant Droit sur circuits transports scolaires		195,00 €	150,00 €
Navette RPI		30,00 €	

Tarifs annexes en TTC

Majoration pour dépôt du dossier au transport scolaire exigible après le 15 juillet : 20 €
Duplicata de titre de transport « Pass Scolaire » : 15 €
Duplicata de titre de transport TER : selon tarification TER en vigueur

ANCIENS COMBATTANTS ET D'ALGÉRIE

19240 SAINT-VIANCE

ANSE

Mme Florence GINER
Zone de la Nau
19240 SAINT-VIANCE
Tél. 05 55 84 58 40

AVOLCA CURTIS FIGHT

M. Christophe GALAUD
7, les Garennes
19240 SAINT-VIANCE
Tél. 05 55 25 67 91
galaud.christophe@orange.fr

CLUB DE FOOTBALL

M. Brice MOREAU
Le bourg
19240 SAINT-VIANCE
Tél. 06 48 86 22 65
brisoumoreau@gmail.com

CLUB DE PÉTANQUE

M. Jean-François MACARY
19 130 SAINT-AULAIRE
Tél. 06 84 92 91 49
jean-françois.macary@wanadoo.fr

CLUB DES AÎNÉS

Mme Corinne CONSTANTY
Les Borderies
19240 ALLASSAC
Tél. 05 55 84 91 23 - 06 41 90 11 55
corinneconstanty@hotmail.fr

COMITE DES FÊTES

M. Cédric POGNOT
8, impasse du Pin
19240 SAINT-VIANCE
Tél. 06 84 49 48 88
pognotcedric@orange.fr

DE FIL EN FIL

Mme Sylvie DELFAURE
Merlhac
19240 SAINT-VIANCE
Tél. 05 55 88 27 68 - 06 88 88 14 36
marguesyl@orange.fr

GYM DES 4 SAISONS

Mme Marie-Hélène PASSEMIER
14 impasse du bosquet
19240 SAINT-VIANCE
lagymdes4saisons@gmail.com

JOLIE MÔME

Mme Sylvie ZANELLI
Saint Martin
19240 SAINT-VIANCE
Tél. 06 85 91 85 83
s.zanelli19@gmail.com

JUDO JUJISTU

M. Fabrice GALOPIN
108, route de la Gratade
19240 SAINT-VIANCE
Tél. 06 84 63 03 21
piancky19240@gmail.com

LA CHASSE COMMUNALE

M. Bertrand MARTY
2, rue de la Vigne Haute
19240 SAINT-VIANCE
Tél. 06 75 43 18 52

LES AMIS DU PAYS VERT

Mme Anne-Marie CHAPOUX
Espagnagol
19190 BEYNAT
Tél. 05 55 85 55 20
amjc19@orange.fr

PARENTS D'ÉLÈVES

Mme Alice SURROCA
Mairie de Saint-Viance
1 rue du Pontel
19240 SAINT-VIANCE
apesaintviance@gmail.com

RANDO SAINT-VIANCE

M. Claude JACQUES
44, route de la Petite Vallée
19240 SAINT-VIANCE
Tél. 06 60 73 26 98
claude.jacques10@orange.fr

TENNIS DE TABLE

Mme Sandrine BELARBRE
La Côte
19240 ALLASSAC
Tél. 06 20 33 28 34
sandrine.belarbre@sfr.fr

SAINT-VIANCE LOISIRS

M. Brice SALA
La Gratade
19240 SAINT-VIANCE
Tél. 05 55 84 42 30
lemondedesloisirs@gmail.com

SAÏME JARDIN

M. Laurent MAMALET
27 avenue Eugène Freyssinet
19130 OBJAT
Tél. 06 76 71 03 70
anne-marie.verlhac@orange.fr

SOCIÉTÉ DE CHASSE SAINT-VIANCE NATURE

M. Denis CHABIN
La Bastide
19240 SAINT-VIANCE
Tél. 05 55 84 21 40

SWEET LADIES

Mme Karine JOLY
71, rue de l'Abbaye de la Règle
19130 VARS-SUR-ROSEIX
Tél. 05 55 25 58 70 - 06 79 80 84 85
joly.karine19@orange.fr

Etat-civil

Naissances

25 janvier	Lucien DE BOER
26 février	Tomy COUSTILLAS
20 avril	Lucie VERGNE
22 avril	Ambre, Chantal MOUSSET
11 mai	Soan, Isaiah DESCHAMPS SAÏD
18 mai	Côme, Maria, Joël MANSOURI
26 mai	Basile, Camille PEYRE
31 mai	Majdouline ARRACH

Mariages

13 février	Emmanuel, Aurélien DE LA QUINTINIE et Jessica FARGES
22 mai	Eric, Claude, Daniel GOULU et Christine, Eugénie, Isabelle, Michelle MALZARD
19 juin	Francis, Eric QUILLIEN et Catherine, Nicole LILLONI
26 juin	Fernando DOS-SANTOS-SANCHES et Martine TOURNET

Décès

23 janvier	Michel, Jean, Paul RENAULT
16 février	Paulette, Rose, Marie LATHIEYRE épouse MEDARD
06 avril	Robert, Emile LOURADOUR
15 mai	Pierrette MAGNE épouse MARTINIGOL
3 juin	Gilles Noël DELMOND
6 juin	Lucette Raymonde DILLERIN épouse TREUIL
6 juin	Odile VALADE veuve SOUDRIE



Suivez les actualités
de vos associations



www.saintviance.fr



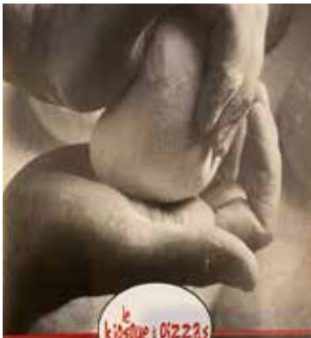
Saint-Viance ma commune

Come chez Mamert

**RESTAURANT
& TRAITEUR
& RÔTISSEUR**

Z.A. de la Nau - 19240 Saint Viance
05 55 17 57 93
 comechezmamert@gmail.com

Location de salle



ALLASSAC
 Les Rivières
 Parking Intermarché
05 55 22 36 44

ETS BERT SARL



Zac Les Rivières
 19240 ALLASSAC
 A côté du crématorium
 Tél : 05.55.84.55.84
 Mail : bert.ets@wanadoo.fr
 Site : www.pfbert.fr

POMPES FUNEBRES
 CHAMBRE FUNERAIRE
 CONTRATS OBSEQUES
 MARBRERIE
 ARTICLES FUNERAIRES
 FLEURS NATURELLES

LA JOLIE QUILLE
 MARCHAND DE VIN
 19240 SAINT VIANCE



CHATEAU CLUZEAU



TAITTINGER



VINS CHAMPAGNES ET SPIRITUEUX
 AGENT COMMERCIAL
 TEL: 06-12-14-64-63
 stephane.treuil@orange.fr



Le Bois Trinquille
 Chambres d'hôtes
 20 Impasse des Trinquilles
 19240 Saint Viance
 tél : 06 50 59 24 72

Silab

Leader mondial des ingrédients
 actifs naturels cosmétiques
 et dermo-cosmétiques

Entreprise engagée pour
 une performance durable

www.silab.fr



indépendance - excellence - qualité